

Opinion présentée à la  
**Commission sur la culture, le patrimoine  
et les sports de la Ville de Montréal**

à l'occasion de la consultation  
*Plan d'action du sport et du plein air urbain 2018-2028*

2 mai 2018



Sport et Loisir de  
l'île de Montréal

## AVANT-PROPOS

Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) contribue au développement et à la valorisation du loisir, du sport, de l'activité physique et du plein air sur l'île de Montréal en soutenant les communautés et les intervenants et en créant une synergie entre eux par une offre de services-conseil, du réseautage, de la promotion et de la formation. Les membres sont des représentants du monde associatif, municipal et de l'éducation.

L'organisation fête ses 20 ans en 2018 et est l'une des Unités régionales de loisir et de sport (URLS) sur laquelle s'appuie le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) pour la mise en œuvre de la Politique de l'activité physique, du sport et du loisir *Au Québec, on bouge!*

Sport et Loisir de l'île de Montréal est heureux de participer à la consultation du projet de plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028, ce dernier rejoignant certaines préoccupations en lien avec ses responsabilités :

- Élaborer un plan d'action régional en plein air qui vise notamment un déploiement de services en soutien aux acteurs du plein air et la mise en œuvre d'une stratégie régionale cherchant à développer les compétences en plein air auprès des jeunes et à lutter contre le déficit nature de ceux-ci ;
- Élaborer un plan d'action régional en matière de sport en soutien au programme des Jeux du Québec ;
- Promouvoir la pratique régulière d'activité physique par le biais du programme Kino-Québec ;
- Faire la promotion des outils et des formations du Projet Espaces qui visent à faciliter la planification, la conception, l'aménagement, l'entretien et l'animation des parcs publics ;
- Agir à titre de répondant régional en matière de sécurité dans les aires de jeux selon la norme CAN/CSA Z614 ;
- Accompagner les milieux qui souhaitent faire une évaluation des parcs et des espaces récréatifs et sportifs en ce qui a trait à l'accessibilité, à l'attractivité et à la sécurité, à l'aide de la plateforme Parc-o-mètre.

L'opinion présentée s'appuie notamment sur le fait que, dans la dernière année, Sport et Loisir de l'île de Montréal a consulté ses membres et partenaires autant sur le plein air urbain que sur les enjeux liés à la valorisation et au plein développement du programme des Jeux du Québec sur l'île de Montréal dont il coordonne le volet régional. À noter que Sport et Loisir de l'île de Montréal assume le leadership de l'axe en plein air au sein de la concertation régionale *Montréal physiquement active* et nous souhaitons remercier la Ville de Montréal d'avoir permis la tenue d'un atelier sur le plein air le 7 mai, dont les interventions seront prises en compte dans le cadre de la présente consultation.

## UN RÉSEAU DE PLEIN AIR INTÉGRÉ

Il est heureux que Montréal, cette ville physiquement active, se positionne clairement en matière de plein air urbain. L'île regorge de trésors cachés qu'il faut mettre en valeur auprès des citoyens et des visiteurs. Montréal peut offrir les activités les plus populaires auprès des Québécois que sont le vélo, la randonnée pédestre, la raquette, le canot d'eau douce et le kayak récréatif<sup>1</sup>.

Le déficit nature est une problématique qui frappe notre province, et plus particulièrement notre métropole. En effet, une récente « étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air<sup>2</sup> » révélait que seulement 49 % des enfants montréalais effectuaient des activités de plein air dans un contexte scolaire en comparaison à 62 % dans le reste de la province<sup>3</sup>.

Il faut donc contribuer à maximiser le contact des jeunes avec la nature en ayant des infrastructures et des services aussi bien dans les parcs de quartier que dans les grands parcs. Sport et Loisir de l'île de Montréal, avec la Fédération des éducateurs et éducatrices physiques enseignants du Québec (FÉÉPEQ), soutient actuellement le déploiement du *Programme des écoles en plein air (PEPA)*. Cette initiative bénéficie du soutien du MÉES et est développée dans trois autres régions de la province. Des

enseignants conscients de la problématique font preuve d'innovation et initient leurs élèves en demeurant sur l'île et sans tous se diriger vers le Mont-Royal ! Les jeunes, ainsi sensibilisés, retournent avec leur famille dans les parcs découverts. En effet, 70% des enfants pratiquent des activités physiques de plein air en famille<sup>4</sup>. Puisque le continuum de services est préconisé, nous suggérons que des activités d'initiation au plein air soient réalisées dans le cadre des camps de jour et que le plein air devrait être ajouté nommément à l'action 4.1 du plan d'action *Créer des initiatives de design actif*. En comparaison, 57 % des jeunes de la Capitale-Nationale font du plein air dans un contexte de camp de jour contre 31 % à Montréal<sup>5</sup>.

Partout au Québec, le plein air est en pleine effervescence. Par nos travaux et nos programmes de soutien financier, on décèle « une course à l'armement » de matériel de plein air. Nous avons donc priorisé une intervention visant à l'analyse des besoins et tendances avant de travailler au développement des compétences du personnel d'encadrement ou des pratiquants eux-mêmes. C'est ce qui nous a fait développer le projet *Parcs Actifs*, qui bénéficiera d'un soutien financier de *Montréal physiquement active* et du MÉES dont l'objectif est d'offrir des activités de plein air de proximité et du matériel accessible pendant les quatre saisons. Les meilleures pratiques seront documentées en matière de prêt de service, boîte à jouer et autre. Il importe de spécifier que le MÉES, par l'entremise des URLS comme SLIM, soutient l'expérimentation de diverses approches afin d'établir, d'ici 2021, celles qui sont les plus prometteuses pour réduire le déficit nature chez les jeunes. Avec le *PEPA* et *Parcs Actifs*, Montréal est le lieu d'observation de deux initiatives et nous bénéficions également de l'expertise de ce qui se réalise au sein du réseau que forment les 17 URLS.

« Des données sur le temps libre et sur celui consacré au travail montrent, en ce sens, qu'il n'y a eu aucune augmentation du temps libre depuis 30 ans. Dans ce contexte, la pratique libre d'activités de loisirs, telles que celles de plein air, peut devenir plus attrayante que la pratique d'activités à heures fixes, puisqu'elle présente moins de contraintes en matière de gestion du temps » nous suggère l'avis *Au Québec, on bouge en plein air*<sup>6</sup>. À cet égard, les activités physiques de plein air devraient être clairement nommées à l'axe 6 avec des actions de mutualisation d'équipements de plein air dans les parcs. En effet, l'accès à du matériel de plein air fait partie des quatre éléments à prioriser pour faciliter la pratique du plein air<sup>7</sup>. De plus, l'achat d'équipement de plein air est inscrit dans plus de 90 % des demandes de subventions reçues par SLIM de la part de CPE, écoles, arrondissements, centres communautaires, etc. dans le cadre du programme Kino-Québec. Du matériel pour patiner, glisser, skier, pédaler, pagayer pourrait être mis à la disposition des citoyens, des groupes jeunesse et même des résidences pour personnes âgées en se trouvant dans les parcs. Les résultats du projet *Parcs Actifs* pourront jeter les bases d'actions d'une telle mutualisation qui, idéalement, lierait la réalité municipale et scolaire. Cette initiative pourra également soutenir la réflexion de l'usage des chalets de parcs ou autre installation afin d'entreposer le matériel.

Dans le premier plan d'action de *Montréal physiquement active* (2014-2016), [une étude de faisabilité](#)<sup>8</sup> de camping en itinérance a été réalisée et cette dimension n'a pas été abordée au plan d'action ; nous jugeons que ce projet devrait être réactivé. Comme l'indique très clairement la fiche du projet *Halte camping urbain* ci-dessous, la création de sites de camping est un projet réaliste pour notre métropole :

De nombreuses villes européennes et américaines offrent maintenant la possibilité de dormir à la belle étoile au cœur de la ville. Montréal connaît quelques expériences éphémères, notamment au canal de Lachine, mais n'a aucun site officiel de camping urbain. Le projet *Haltes camping urbain île de Montréal* est une étude exploratoire qui s'est penchée sur la possibilité d'implanter des sites de camping dans les grands parcs et de les faire découvrir par l'intermédiaire des réseaux cyclables et navigables du territoire. En collaboration avec le Groupe uni des éducateurs-naturalistes et professionnels en environnement (GUEPE), Vélo Québec et la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK), la firme de design urbain B3 s'est inspirée des exemples de sites internationaux de camping urbain pour proposer un modèle montréalais dans les grands parcs. Cette étude est le point de départ qui pourra mener à l'implantation de sites de camping permanents dans la métropole.<sup>9</sup>

Chaque année, une région du Québec accueille le Forum plein air qui réunit les différents intervenants du milieu ; permettons-nous de rêver que Montréal soit l'hôte de ce forum prochainement et que nous y fassions la démonstration d'un plein air urbain d'une riche qualité d'expérience.

## LES PARCS

Les parcs, de quartier jusqu'aux grands parcs, doivent être mis en valeur, entretenus, accessibles et permettre une expérience de qualité de contact avec la nature. Ces derniers doivent favoriser non seulement le développement moteur de l'enfant, mais aussi leur développement global. Le Projet espaces est tout indiqué pour ce faire. Les préceptes du projet divisent le parc en sept zones : zone d'accueil, zone de création, zone de jeu calme et de rencontres, zone de jeu symbolique et dramatique, zone de sable et d'eau, zone jardin et milieux naturels, zone physique. Les outils pratiques développés par l'Alliance québécoise du loisir public comprennent aussi bien des fiches pour l'idéation du parc que pour son entretien et s'adressent spécifiquement aux employés municipaux. Imaginons un instant un parc qui est conçu dans son entièreté pour répondre aux besoins de la famille et qui ne se limite pas à un module de jeu dans une section du parc. Inspirant, non ? SLIM pourrait soutenir cette initiative en formant les employés municipaux à l'égard du Projet Espaces. Une collaboration entre la Ville de Montréal et SLIM permettrait le déploiement du plan de formation.

Les arrondissements mettent en valeur leurs parcs sur leur site Internet, mais nous suggérons que l'information y soit plus uniforme (géolocalisation, photographie, matériels et équipements disponibles). Une lacune informationnelle concerne l'offre d'activités des grands parcs qui n'est pas jumelée à celle de l'arrondissement où il est situé. Dans les parcs de toute nature, l'offre d'activités est difficilement repérable pour les citoyens, car elle n'est pas au même endroit et diffère selon qu'elle soit offerte par les services municipaux ou d'autres organisations. C'est un enjeu complexe pour lequel la population générale et les groupes sont en demande.

« [...] plus un jeune passe de temps à l'extérieur, plus il est actif physiquement<sup>10</sup> » nous apprend le guide *À nous de jouer! L'extérieur, un terrain de jeu complet*. Il serait logique d'accorder une place de choix au réaménagement de Parcs-école dans le plan d'action. Ceux-ci favorisent l'activité physique des élèves tout en étant accessibles à la population à l'extérieur des heures de classe. Nous faisons alors une pierre deux coups. Avec la sortie prochaine du guide d'aménagement de la cour d'école du MÉES, un groupe de travail montréalais formé du milieu scolaire, municipal, de la santé, ainsi que de SLIM pourrait être mis sur pied pour se pencher sur la question. Les ministères de la Santé et des Services sociaux et de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur interpellent les URLS et les directions régionales de la santé publique afin qu'elles travaillent conjointement pour accompagner le milieu scolaire dans l'aménagement et l'animation des cours d'école étant donné la complémentarité des expertises des deux réseaux.

Les besoins en travaux d'inventaire et d'entretien sont pressants. SLIM offre aux arrondissements l'utilisation de l'outil « Parc-o-mètre » qui a été développé et est soutenu par le MÉES. Ce dernier permet de : réaliser l'inventaire complet des sites, des infrastructures, des espaces et des équipements récréatifs et sportifs situés sur un territoire ; faire l'inspection et notifier des bris sur les équipements, assigner les travaux de réparation au personnel de la maintenance ; faire le suivi des travaux de réparation à réaliser dans le temps. Les ressources étant limitées compte tenu du volume de parcs sur l'île, nous accueillons favorablement que chaque arrondissement développe une expertise et nous pourrions contribuer à former les intervenants municipaux en matière de sécurité dans les aires de jeux selon la norme CAN/CSA Z614.

À titre de répondant Kino-Québec pour la région, nous croyons qu'il est important de favoriser le jeu libre chez les enfants. Les arrondissements devraient revoir leur réglementation pour permettre aux enfants de jouer dans les rues tranquilles sous certaines conditions : les [villes de Beloeil et de Ste-Julie](#)<sup>11</sup> en sont de bons exemples. L'article 78 de la loi 122 permet maintenant aux municipalités de mettre en application de telles pratiques.

## COHÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

La vision et le leadership du développement du plein air urbain, de par l'effervescence actuelle, ont besoin d'être assumés par une unité administrative qui assurera la cohésion et la complémentarité de toutes les instances municipales sollicitées. Cette réalité est valide autant au sein des services corporatifs qu'au sein des arrondissements. En sport, la direction des sports et une unité administrative

de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve assument respectivement des responsabilités en matière de sport régional. Nous jugeons, afin de favoriser l'équité et la cohésion à l'échelle de la ville, qu'une seule unité administrative devrait assumer ce rôle.

Dans le même esprit que la Déclaration du sport régional de 2010, SLIM vise à harmoniser la coordination du programme des Jeux du Québec sur l'île de Montréal afin de réduire le travail en silo entre les trois régions-jeux et de tendre vers une accessibilité plus équitable sur l'île pour les jeunes athlètes de 12 à 17 ans. Le programme des Jeux du Québec vit en ce moment des transformations majeures qui auront un impact sur les trois délégations de l'île. La réflexion stratégique, à laquelle des représentants de la Ville ont été associés, effectuée dans la dernière année a été déclenchée, entre autres, par la redéfinition des règles d'admissibilité des athlètes par Sports-Québec et le MÉES. Encore animés par la réalisation de la 51<sup>e</sup> finale à l'été 2016, SLIM veut valoriser et accentuer l'adhésion de jeunes athlètes montréalais au programme des Jeux du Québec. SLIM souhaite également que le programme des Jeux du Québec s'inscrive dans le continuum du développement sportif des jeunes ayant participé aux Jeux de Montréal. Structurellement, SLIM et la Commission Sports et Loisirs de l'Est de l'île de Montréal ont fusionné en septembre 2017 ce qui rend donc inexact le portrait présenté à la page 14 du plan d'action.

La complémentarité des interventions de la Ville de Montréal avec la société civile est une condition de réussite et un défi dans le contexte où l'offre de loisir et de sport est réalisée par des milliers d'organismes. Nous estimons qu'en sport régional, tout comme en plein air, la politique de reconnaissance des organisations devrait être la responsabilité des services corporatifs lorsque les interventions outrepassent le territoire d'un arrondissement, nous sommes donc très favorables à l'action 9.1. En plein air, une réflexion s'impose sur le modèle d'affaires puisqu'en ce domaine, on ne parle pas exclusivement d'OBNL, mais également d'initiatives citoyennes, de coopératives et de compagnies privées. Parfois, ces dernières se présentent comme l'acteur de choix pouvant fournir l'animation, une flotte d'équipements de qualité et une assurance en gestion de risque. Nous savons pertinemment que la réflexion est fortement engagée, voire même complétée dans certains arrondissements, mais il importe de prendre en compte l'émergence des nouvelles pratiques et des nouvelles tendances<sup>12</sup>.

Un autre aspect de complémentarité recherché concerne le soutien financier octroyé sur la base d'orientations similaires, mais provenant de différentes enveloppes budgétaires et de différentes instances. Les artisans du loisir et du sport sont en large proportion des bénévoles et il importe de réduire la charge administrative des demandes de financement et de reddition de compte. Les bailleurs de fonds, notamment au niveau régional, doivent chercher à consolider le financement disponible pour des interventions de même nature. Concrètement, nous pensons à une cohérence souhaitée entre le programme de soutien aux initiatives locales d'activités de plein air liées au *Plan de l'eau* et notre programme de soutien aux initiatives locales et régionales qui visent des actions en plein air et activité physique.

## **SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS**

1. Contribuer à maximiser le contact de la population avec la nature, particulièrement les jeunes, en ayant des infrastructures et des services de qualité et accessibles aussi bien dans les parcs de quartier que dans les grands parcs afin de restreindre le déficit nature ;
2. Soutenir des actions d'initiation au plein air dans le cadre des camps de jour ;
3. Travailler à la mutualisation des équipements de plein air dans ou non loin des parcs. Cette mutualisation doit prendre en compte le milieu scolaire ;
4. Donner suite à l'étude de faisabilité sur le camping d'itinérance réalisée dans le cadre de *Montréal physiquement active* ;
5. Que Montréal soit l'hôte d'une prochaine édition du Forum plein air qui réunit les intervenants de partout au Québec ;

6. Uniformiser l'information décrivant les parcs et les équipements disponibles et s'inspirer des meilleures pratiques pour le faire ;
7. Réunir l'offre d'activités des grands parcs à la programmation générale en loisir et sport, minimalement au sein des arrondissements où ils se trouvent ;
8. Déployer, en collaboration avec SLIM, un plan de formation des employés municipaux à propos du *Projet Espaces* et en matière de sécurité dans les aires de jeux selon la norme CAN/CSA Z614 ;
9. Intégrer au plan d'action le réaménagement de Parcs-école ; la démarche serait soutenue par un comité de travail réunissant la municipalité, le milieu de l'éducation, la direction régionale de santé publique et SLIM ;
10. Revoir la réglementation afin de permettre le jeu libre dans certains lieux comme les ruelles ;
11. Le leadership du plein air doit être assumé par une unité administrative municipale ;
12. La responsabilité du sport régional doit être assumée par une unité administrative municipale ;
13. Que le programme des Jeux du Québec (12-17 ans) soit clairement identifié et soutenu par la Ville de Montréal dans l'esprit d'un continuum aux Jeux de Montréal, autre expérience multisports pour les 6-12 ans ;
14. Revoir les politiques de reconnaissance en sport régional et en plein air et que celles-ci dépendent des services corporatifs ;
15. Jumeler, autant que possible, les programmes de soutien financier en provenance de différentes unités administratives ou de différents paliers de gouvernement afin de réduire la lourdeur administrative pour les organismes demandeurs et maximiser l'effet levier des sommes disponibles.

En conclusion, nous réitérons notre engagement à travailler de concert avec les différents acteurs montréalais qui souhaitent faire de Montréal une ville active.

**Josée Scott, directrice générale**

Sport et Loisir de l'île de Montréal

7333, rue Saint-Denis

Montréal H2R 2E5

(514) 722-7747

[direction@sportloisirmontreal.ca](mailto:direction@sportloisirmontreal.ca)

[www.sportloisirmontreal.ca](http://www.sportloisirmontreal.ca)

---

## RÉFÉRENCES

- <sup>1</sup> Gouvernement du Québec, « Avis sur le plein air », *Au Québec, on bouge en plein air !* 17 novembre 2017, p. 6. [http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site\\_web/images/SLS/sport\\_activite\\_physique/Au\\_Quebec\\_on\\_bouge\\_en\\_plein\\_air\\_.pdf](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/images/SLS/sport_activite_physique/Au_Quebec_on_bouge_en_plein_air_.pdf). Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>2</sup> Chaire de tourisme Transat ESG UQÀM, *Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air*, Octobre 2017, [http://www.loisirquebec.com/uploads/Etude\\_Plein\\_air\\_rapport\\_final.pdf](http://www.loisirquebec.com/uploads/Etude_Plein_air_rapport_final.pdf). Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>3</sup> *Ibid.*, p. 39.
- <sup>4</sup> *Ibid.*,
- <sup>5</sup> *Ibid.*
- <sup>6</sup> Gouvernement du Québec, *op. cit.*, p. 14.
- <sup>7</sup> Chaire de tourisme Transat ESG UQÀM, *op. cit.*, p. 24.
- <sup>8</sup> Montréal physiquement active, « Haltes camping urbain », *Plein air urbain*, <http://mpa.montrealmetropoleensante.ca/fr/actions/haltes-camping-urbain>. Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>9</sup> \_\_\_\_\_, « Réseau de haltes camping – Diagnostic et scénario d’implantation », *Plein air urbain*, <http://mpa.montrealmetropoleensante.ca/uploads/Camping-Urbain.pdf>. Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>10</sup> Gouvernement du Québec. « À nous de jouer ! L’extérieur, un terrain de jeu complet », 2018, p. 7, [https://hydria-a.cogescient.ca/tmvpa/776e1ce1-64f3-4956-8063-5729d126b8e4/17-00395\\_L-exterieur-terrain-de-jeu\\_WEB.pdf?h=76d89cb42cca19196f26646ff441d0](https://hydria-a.cogescient.ca/tmvpa/776e1ce1-64f3-4956-8063-5729d126b8e4/17-00395_L-exterieur-terrain-de-jeu_WEB.pdf?h=76d89cb42cca19196f26646ff441d0). Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>11</sup> Françoise Ruby, « Jeu libre dans la rue : ce qui va changer avec la loi 122 », *100°*, 27 juillet 2017, <https://centdegres.ca/magazine/politique-et-economie/jeu-libre-rue-changer-loi-122/>. Page consultée le 30 avril 2018.
- <sup>12</sup> Association québécoise du loisir municipal, « La reconnaissance des organismes et le soutien au milieu », *Agora Forum*, Printemps 2018, vol. 41, n°1, [http://www.loisirmunicipal.qc.ca/agora\\_forum/forum1//files/assets/common/downloads/Agora%20Forum%20Mars%202018\\_Final.indd.pdf?uni=a08e3397a993fda8f1bfaac714f3fad](http://www.loisirmunicipal.qc.ca/agora_forum/forum1//files/assets/common/downloads/Agora%20Forum%20Mars%202018_Final.indd.pdf?uni=a08e3397a993fda8f1bfaac714f3fad). Page consultée le 30 avril 2018.